

Chaque manifestation ayant rencontré le succès, le comité a pris de l'ampleur et a même dépassé les limites du Pays de Grasse, au point qu'en 2025, un nouveau titre sera créé : Miss Pays d'Azur.

300 communes concernées

Tout a débuté en 2010 avec l'élection de la Reine des Roses (NDLR : un titre remporté par Eva Sausin). Après une seconde Reine des Roses en 2011, l'année suivante, le titre de Miss Grasse sera de retour. L'écharpe de cette Reine de Beauté de la Cité des Parfums sera remise jusqu'en 2021. Dès cette année, une autre distinction verra le jour : Miss Pays de Grasse. La 1^{ère} Miss sera Estelle Martoglio qui représentait le village du Briançonnet, l'une des 23 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG). Après 13 élections de Miss Grasse, 4 de Miss Pays de Grasse en 15 ans, un nouveau pallier sera passé avec un nouveau titre créé par le Comité d'Annie Oggero-Maire, celui de Miss Pays d'Azur. Les candidates pourront venir de plus de 300 communes des départements des Alpes-Maritimes et du Var. Toutes ne seront pas, bien sûr, représentées lors de la grande soirée à l'Espace Chiris le samedi 26 juillet 2025 mais chaque commune désirant participer à cette grande fête de la beauté devra le faire au plus vite...

Trois Titres le même soir, le 27 juillet...

Contrairement aux autres années, le Comité organisera en 2025 qu'une seule soirée au cours de laquelle trois titres seront décernés : Miss Grasse 2025, Miss Pays de Grasse et Miss Pays d'Azur avec bien sûr leurs 4 Dauphines. Les écharpes seront attribuées en fonction des votes des internautes, d'un Jury de personnalités, et des spectateurs présents dans la salle. Nul doute que les places seront très disputées... Avant la soirée « historique » du samedi 27 juillet, le 22 juin précédent l'événement, un test de culture générale et des répétitions attendent les futures candidates qui devront être assidues et ponctuelles sous peine d'être pénalisées.

Les 8 premières inscrites

Lors de la présentation de cet événement, de nombreux élus de différentes communes comme des sponsors avaient fait le déplacement dans la salle de réception de la CAPG. Les organisateurs qui étaient accompagnés de Clarisse Wendling, Miss Grasse 2024, ont dévoilé les grandes lignes de cette nouvelle édition pour laquelle 8 candidates étaient déjà retenues : 2 pour Grasse-centre, 1 pour le Plan-de-Grasse, 1 pour Cabris, 1 pour

Peymeinade, 1 pour Opio, 1 pour Cagnes-sur-Mer et 1 pour Saint-Laurent-du-Var. Depuis cette conférence de presse, d'autres communes ont manifesté leur désir de participer et ont annoncé la participation de leurs candidates.

4^{ème} Miss Urban Footing



Comité de Miss Pays de Grasse-Pays d'Azur

Par ailleurs, le comité de Miss Pays de Grasse-Pays d'Azur a annoncé qu'en partenariat avec le Club Pam Loisirs, la 4^{ème} élection de Miss Urban Footing, une épreuve 100% féminine, aura bien lieu. Les équipes de 5 filles devront s'inscrire à partir de 10h, le dimanche 28 septembre. Il y aura 4 catégories : Les Miss, les bambins (de 4 à 7 ans), les enfants (de 8 à 12 ans), et les adultes (particuliers, associations, entreprises...). Les marcheurs, joggers, sprinteurs, se retrouveront sur des parcours variables (entre 200m et 3,4 km) au Jardin des Plantes et dans les rues du centre-historique de Grasse. La remise des médailles, coupes et trophées aura lieu aux environs de 12h au Jardin des Plantes où différentes associations seront rassemblées avec le tirage au sort pour désigner lequel des participants remportera la cagnotte en bons d'achats constituée par les commerçants du Pays de Grasse.

Thierry Ollive

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité